

EDITO

« Sauvons les meubles » !

Après les fournitures de bureau « vertes » de la newsletter précédente, penchons-nous sur le bureau lui-même... En effet, les meubles qui nous entourent, au domicile et au bureau, présentent eux aussi des enjeux de développement durable. Quid du mobilier en bois ?

Comment choisir ses meubles en bois ?

D'eux-mêmes ou à la demande de leurs clients, certains designers de meubles se posent un certain nombre de question concernant la durabilité du fruit de leur travail. Pour cela, la meilleure méthode est de procéder à une analyse du cycle de vie du produit (l'exploitation des matières premières, la conception, la fabrication, le transport, la distribution, l'utilisation et la fin de vie ou mieux, le recyclage). Mais attention à ne pas limiter son analyse aux problématiques environnementales comme c'est très souvent le cas ! Dans une perspective de Développement Durable, il est aussi intéressant et cohérent de s'intéresser aux problématiques sociales et de relations économiques.

A partir de cette analyse, vient la démarche d'éco-conception (*comprenez « écolo- socio- économique-conception » ou conception « responsable »*). Le choix des matériaux et des technologies employés est essentiel. Le client responsable doit aussi prendre garde au critère de solidité, quitte à devoir entretenir le meuble avec de la cire naturelle, ou à le revendre par la suite.

Ainsi, préférez du bois brut d'espèces endémiques, du bois recyclé et/ou du bois certifié FSC ou PEFC. Si vraiment vous ne pouvez vous passer de bois exotique, prenez au moins du bois issu du commerce équitable. D'ailleurs chaque entreprise doit réglementairement s'assurer de la provenance et de la légalité de l'exploitation du bois qu'elle achète.

En termes de procédés, préférez les meubles d'un seul tenant ou du moins vissés. Si possible, pas de colles, de peinture laquée ou de bois traité, à la fois polluants et nocifs pour la santé (émanations toxiques sur toute la durée de vie).

Intéressez-vous aussi au lieu et aux conditions (de travail et environnementales) de fabrication du meuble. Même si ce n'est pas simple, une petite enquête sur les fournisseurs pourra vous donner des éléments.

Quel cycle de vie pour le bois ?

De base, le bois est un matériau à la fois renouvelable et recyclable. En effet, l'arbre capte du CO2 lors de sa croissance et contribue à la biodiversité. Au cours de sa vie, un morceau de bois peut successivement servir pour différents usages (construction, meubles) et même être valorisé en combustible pour fournir du chauffage et de l'énergie (Bilan Carbone neutre).

Mais avant de vous débarrasser de vos bureaux, posez-vous la question de la revente d'occasion ou du don. Et si les sites internet d'achat-vente prospèrent, des structures de l'Economie Sociale et Solidaire peuvent vous être utiles.

En effet, celles-ci concilient économie, solidarité et écologie en collectant les meubles, organisant leur rafraîchissement, s'occupant de leur trouver une nouvelle vie et retardant ainsi la formation de déchets.

**LA
BONNE
PRATIQUE**

Valdelia collecte vos meubles !

Éco-organisme à but non lucratif, Valdelia assure gratuitement la collecte et le recyclage des meubles professionnels usagés en France auprès de tous les professionnels (entreprises, collectivités, associations...). Depuis le 1^{er} janvier 2013, toute personne physique ou morale introduisant sur le marché des éléments d'ameublement professionnel doit assurer la prise en charge de la collecte et du traitement des déchets issus de ces produits en fin de vie.

Valdelia

**Une question,
un commentaire, une réaction ?
N'hésitez pas, contactez-nous !**

Alteractive

32 rue Boileau, 69006 Lyon

Tél. : 04 81 91 96 31

Visitez notre site internet: alteractive.org

Inscrivez-vous à la newsletter |

<mailto:newsletter@alteractive.org>

INTERVIEW

Jean-François Marcheguet,
menuisier designer
Beau - Utile - Durable (B.U.D)



→ Quel est le mode de fonctionnement de votre entreprise ?

Depuis un an, notre équipe est composée de 10 collaborateurs. Parmi eux, deux artisans menuisiers, un graphiste, un responsable logistique et un chargé de développement sont associés. Nous avons un mode de fonctionnement coopératif, proche de celui d'une SCOP. Il s'agit d'un mode démocratique de décisions interne, n'engageant pas l'idée d'un bénéfice par capital, celui-ci étant partagé de manière égale entre les 5 associés. Dans le futur, nous souhaitons intégrer nos collaborateurs.

Notre marque de mobilier B.U.D propose des meubles en chêne massif, sans vernis ni colle. Entre l'exploitant forestier et la livraison, nous cherchons à faire fonctionner un circuit court de la manière la plus performante possible.

Nous avons créé en parallèle une association nommée Raison Durable, distincte de la marque B.U.D. Elle a pour objectif de regrouper nos différentes parties prenantes (l'exploitant forestier, les artisans et les entreprises clientes et partenaires...) autour de principes RSE, formalisés au sein d'une charte Raison Durable. Nous souhaitons que Raison Durable devienne un label assurant le respect de ces valeurs au sein de chaque entité. Ce label sera aussi reconnaissable par les clients.

→ Comment votre circuit court fonctionne-t-il ?

Nous travaillons en collaboration étroite avec une scierie certifiée PEFC, située à 14 km de notre atelier. Par ce partenariat, cette scierie qui était en difficulté a pu prendre un nouveau départ. Le bois que nous utilisons est issu des forêts normandes des alentours. Nous fabriquons les meubles entièrement dans notre atelier puis nous les livrons par camionnette.

Nous souhaitons pouvoir livrer les meubles en partie par péniche lorsqu'une quantité suffisante de livraisons le permettra.



BREVES

Les jeunes se mobilisent pour le climat

Du 26 au 28 novembre 2015 se tiendra à Paris la « Conference of Youth » (COY11) avant la COP21. Elle tend à mobiliser une communauté internationale prête à rendre la société plus durable, et est organisée par de nombreuses associations concernées par les enjeux environnementaux et sociétaux. 5000 jeunes, venus du monde entier, pourront échanger et proposer des projets sur les thèmes de l'emploi, la démocratie, la santé, l'éducation et le climat.

[Lien COY11](#)

Le Comité 21 publie le 1^{er} guide Responsabilité Sociétale pour les associations

Après avoir initié une expérience pilote avec une trentaine d'associations en Pays de la Loire il y a 4 ans, le Comité 21 met en lumière les enjeux qui interrogent ces acteurs aujourd'hui : baisse des dotations publiques, professionnalisation et mise en concurrence, évolution des modes d'intervention (Internet et réseaux sociaux), volatilité des bénévoles... Ce guide dresse un panorama national de la responsabilité sociétale des associations à travers huit étapes indispensables.

[Lien Guide](#)

Nouveau Plan d'Actions Mobilités Actives (PAMA)

L'exécutif a annoncé le lancement du 2^{ème} PAMA destiné à favoriser la pratique du vélo et de la marche à pied. Les nouvelles mesures seront élaborées d'ici le début de l'année 2016. Parmi les mesures du 1^{er} PAMA de 2014, les décrets d'application de l'indemnité kilométrique vélo pour les trajets domicile-travail doivent paraître cet automne.

[Lien Article](#)

→ Quelles sont vos valeurs ?

Produire de la qualité, du Beau, de l'Utile et du Durable, c'est créer un objet fonctionnel au design simplifié, avec un matériau local et recyclable. Nous sommes fiers d'avoir pu générer plusieurs emplois et cherchons à sauvegarder des compétences ancestrales sur le territoire. Nous avons à cœur de construire un réseau d'acteurs complémentaires, un écosystème vertueux, et prônons tant la transparence du processus de production que la transparence financière.

→ Quelle est la principale difficulté dans votre démarche écologique ?

Les clients sont habitués à chercher le produit le moins cher, dans l'immédiat. Or nos meubles ne sont pas les moins chers et il nous est difficile de faire comprendre la composition du prix aux clients potentiels : nous avons un produit de qualité et écologique, complètement éloigné du système des grands acteurs du meuble. Un meuble B.U.D est un investissement à long terme : il n'est pas un consommable, il se transmet de génération en génération. En un an, nous avons vendu 100 tables mais notre objectif est d'en vendre 100 par mois. Sans compromettre la qualité de nos meubles, nous cherchons à produire « en série » afin de réduire le prix de revient et en faire profiter le client dans une logique de transparence économique. Pour l'instant, nous fabriquons surtout des meubles sur-mesure. Concernant les entreprises, nous voudrions que les responsables RSE s'intéressent à nos meubles pour mettre de la cohérence entre les initiatives RSE et le mobilier utilisé chaque jour par les salariés.

→ Quelles sont vos perspectives d'évolution ?

D'abord, nous souhaitons développer le transport fluvial, dès que les quantités commandées seront suffisantes. Développer des partenariats avec des régions est aussi important pour nous faciliter l'accès aux ressources. Nous souhaitons aussi contribuer aux formations aux métiers du bois. Enfin, nous avons des projets d'architecture et de design avec Lineazen, une entreprise de constructions en bois.

Retrouvez tout ce que propose Beau - Utile - Durable en cliquant [ici](#)



**SOURIRE
AVEC LE DD**

CARTON ROUGE A...

... La SNCF condamnée à verser 140 millions d'euros pour discrimination envers près de 800 « chibanis » marocains.

Ces 800 employés de nationalité ou d'origine marocaine ont été bloqués dans leur carrière et lésés à la retraite. En cause, une « clause de nationalité » dans leur contrat de travail signé dans les années 1970 : ils ne cotisent pas aux mêmes caisses de santé et de prévoyance que les français, n'ont pas le même déroulement de carrière et ne partent pas à la retraite au même âge, ni avec le même taux de pension.

[Article](#)

LE POINT REGLEMENTAIRE

**Nouveau label
« Transition énergétique et climat »**

Ségolène Royal lance ce label pour le secteur financier. Il s'agit de faire reconnaître des fonds qui investissent dans les entreprises et projets relevant de la transition énergétique et écologique, et ayant des actions vertueuses dans les domaines du changement climatique, de l'eau, des ressources naturelles et de la biodiversité. Les premiers fonds seront labellisés durant la COP21.

[Lien Article](#)

AGENDA

9-10 octobre - Journées de l'Eco-Construction, [Nancy](#)

13-15 octobre - Salon et Congrès World Efficiency, [Paris](#)

13-15 octobre - Journées de l'Economie, [Lyon](#)

19-23 octobre - GreenWeek, [Nantes Pays de la Loire](#)